

Mise à jour concernant la COVID-19

Mardi, 31 mars 2020

Nous vous informons que **deux nouvelles personnes** à L'Anse-Saint-Jean ont été testées positives à la COVID-19. La Municipalité compte donc à date 4 personnes atteintes du virus. Comme les deux précédents cas, nous tenons à rassurer la population à l'effet que ces personnes sont présentement en isolement complet à leur domicile, n'ont pas été en contact avec d'autres personnes et n'ont pas fréquenté les lieux publics, Elles arrivent de voyage et se sont mises en quarantaine dès leur retour. Elles sont actuellement prises en charge par les services médicaux régionaux ainsi qu'en confinement obligatoire.

Aucun cas de COVID-19 découlant d'une transmission communautaire n'a encore été rapporté.

Nous vous rappelons les consignes relatives à l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement du Québec en regard de la propagation du coronavirus.

- 1- Tel que recommandé par le premier ministre le samedi 14 mars 2020, nous demandons à **toutes personnes âgées de plus de 70 ans de rester à la maison**. Nous demandons aussi à la population d'éviter de visiter ces personnes vulnérables, autant à leur domicile qu'aux établissements pour personnes âgées, le tout conformément aux consignes gouvernementales. Nos aînés étant les plus susceptibles de développer des complications en cas de contamination, il en va de leur santé et leur sécurité.
- 2- Nous demandons de plus à **toute personne revenant de l'étranger ou ayant été en contact avec une personne revenant de l'étranger** de s'isoler **obligatoirement** pendant 14 jours.
- 3- Nous demandons à tous les autres citoyens de se déplacer **uniquement pour leurs besoins essentiels**.

Nous insistons sur le respect des consignes de quarantaine émises par le Premier ministre Legault afin de s'assurer de gagner cette bataille ensemble !



L'ANSE-SAINT-JEAN

La municipalité de L'Anse-Saint-Jean